

Image not found or type unknown



## Annulation centre de loisirs

Par **Jeep\_old**, le **07/07/2007** à **11:51**

Bonjour,

Je désire modifier les dates de présence pour le centre de loisirs municipal au mois d'aout de mes enfants.

Il m'a été répondu qu'il n'est pas possible de modifier des dates demandées une fois la fiche remplie (elle doit être remplie fin mai, début juin).

Est ce bien légal?

Merci.

Par **Jurigaby**, le **07/07/2007** à **15:05**

Oui!